

2. DIAGNOSTIC DES ACQUIS ET DÉFIS

Le diagnostic des acquis et des défis de la Wallonie pour atteindre un développement durable est basé sur l'évaluation d'une trentaine d'indicateurs entre 2004 et 2014. Ces indicateurs reflètent une série de tendances économiques, sociales et environnementales qui permettent d'évaluer les progrès de la Wallonie dans sa transition vers un développement durable.

Ce diagnostic est structuré autour de quatre questions :

- **Comment évolue la satisfaction des besoins et la qualité de vie en Wallonie ?**
- **Comment le développement de la Wallonie, à son échelle, contribue-t-il à la satisfaction des besoins et à la qualité de vie dans le reste du monde?**
- **Comment évoluent les ressources transmises aux générations futures pour la satisfaction de leurs besoins et leur qualité de vie ?**
- **Comment évoluent les modes de consommation et de production en Wallonie?**

Les trois premières questions portent sur les trois axes de la vision : *Ici*, *Ailleurs* et *A l'avenir*. La quatrième question porte spécifiquement sur l'évolution des modes de consommation et de production.

Les modes de consommation et de production sont traités de manière séparée et ont donc été isolés car leur évolution impacte les trois autres axes. Ils ont en effet des impacts sur la capacité de satisfaire les besoins d'aujourd'hui et l'amélioration de la qualité de vie en Wallonie, axe *ICI*. Ils influencent notre contribution à la satisfaction des besoins et à l'amélioration de la qualité de vie au-delà des frontières de notre région, axe *Ailleurs*. Ils modifient la capacité de satisfaire les besoins des générations futures et d'améliorer leur qualité de vie, axe *A l'avenir*.



Figure 2 : Les modes de consommation et de production en relation avec les axes du développement durable pour la satisfaction des besoins et la qualité de vie

La trentaine d'indicateurs utilisés ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères :

- appréhender au mieux les quatre questions structurant le diagnostic ;
- couvrir, ensemble et de manière équilibrée, les dimensions économique, sociale et environnementale du développement ;
- être identique, dans la mesure du possible et à des fins de comparaison, aux indicateurs de développement durable publiés par le Bureau fédéral du Plan, aux indicateurs de

développement durable publiés par l'Office statistique de l'Union européenne et aux indicateurs clés utilisés par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) pour construire les indicateurs complémentaires au PIB ;

- être interprétable de manière univoque et être basé sur des données statistiques fiables qui soient actuelles et actualisées régulièrement depuis plusieurs années.

La période couverte par ce diagnostic s'étend, dans la mesure des données disponibles, de 2004 à 2014, soit sur une période de dix ans. Les données proviennent de différentes sources administratives et d'enquêtes, détaillées dans les fiches dédiées à chaque indicateur (cf. Annexe II).

L'ensemble de ces critères n'a cependant pas toujours pu être respecté. C'est ainsi que certaines problématiques sont illustrées par des indicateurs pour lesquels les séries temporelles ne sont pas complètes, voire pour lesquelles seule une donnée est disponible. Par ailleurs, certaines problématiques essentielles comme le gaspillage alimentaire ou les ménages faisant appel à l'aide alimentaire n'ont pas pu être appréhendées à l'aide d'un indicateur satisfaisant, et d'autres problématiques ont été représentées à l'aide de proxy¹⁰.

Afin d'analyser l'évolution des indicateurs, chacun d'entre eux a été évalué par rapport aux objectifs de la vision à long terme en considérant, d'une part, la tendance de l'indicateur et, d'autre part, le taux de croissance annuel moyen de l'indicateur en valeur absolue¹¹. Remarquons que cette évaluation ne porte pas sur l'atteinte de cibles quantifiées à certaines échéances, qui ont été définies au niveau politique pour quelques problématiques. Cette approche a toutefois été appliquée avec discernement, et a donc été adaptée dans certains cas. C'est ainsi notamment que les indicateurs pour lesquels les données sur la période couverte sont trop peu nombreuses n'ont pas été évalués et que l'évaluation a pris en compte certaines données extrêmes de début ou de fin de série.

Quatre cas sont distingués :

- 😊¹²: **Progrès rapide** de l'indicateur s'il évolue au cours de la période analysée dans la direction de l'objectif et si le taux de croissance annuel moyen en valeur absolue¹³ est supérieur ou égal à 1%;
- 😊¹⁴: **Progrès lent** de l'indicateur s'il évolue au cours de la période analysée dans la direction de l'objectif et si le taux de croissance annuel moyen en valeur absolue se situe entre 0 et 1% ;


¹⁰ Un proxy ou un « indicateur indirect » est un indicateur illustrant un phénomène en l'absence de mesures directes de ce phénomène.

¹¹ La méthodologie utilisée est celle appliquée par le Bureau fédéral du Plan pour sa liste d'indicateurs de développement durable (elle-même basée sur les travaux de l'Office statistique de l'Union européenne), avec la seule différence que des moyennes mobiles ont été ici utilisées pour calculer le taux de croissance annuel moyen afin de lisser l'influence des premières et dernières données des séries temporelles. Par ailleurs, l'évaluation des indicateurs par rapport à une cible chiffrée avec un échéancier précis n'a pas été faite ici étant donné l'absence de telles cibles pour chacun des indicateurs.

¹² © Fotolia.com

¹³ Le taux de croissance annuel moyen est le taux d'évolution moyen sur une période donnée, exprimé en valeur absolue c'est-à-dire sans tenir compte de son signe.








¹⁴ © Fotolia.com

- ¹⁵ : **Recul** de l'indicateur s'il évolue au cours de la période analysée dans la direction opposée à l'objectif et si le taux de croissance annuel moyen en valeur absolue est supérieur ou égal à 0%.
- / : Les données sur la période couverte sont trop peu nombreuses pour évaluer la tendance de l'indicateur.

Plusieurs indicateurs repris ci-dessous sont issus de l'Etat de l'environnement wallon, qui procède également à leur évaluation¹⁶.

2.1. Ici - Comment évolue la satisfaction des besoins fondamentaux en Wallonie ?

Tableau 1 : indicateurs de l'axe « ici »

	Indicateur	Période	Evolution
1a	Pauvreté monétaire : part de la population présentant un risque de pauvreté (monétaire) après transferts sociaux (%)	(2004-2011) ¹⁷	
1b	Privation matérielle sévère : part de la population se trouvant dans une situation de privation matérielle sévère (%)	(2004-2011) ¹⁷	
1c	Ménages sans emploi : part de la population vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (%)	(2004-2011) ¹⁷	
2	Surendettement : nombre de personnes qui ont recours pour la 1 ^{ère} fois à la procédure de règlement collectif de dettes (nombre)	(2007-2014)	
3	Accès aux soins de santé : part des ménages déclarant avoir dû postposer des soins de santé pour des raisons financières (%)	(2004/2008/2013)	
4	Etat de santé : prévalence des maladies cardiovasculaires (%)	(2008/2013)	/
5	Exposition à la pollution environnementale : part de la population soumise à une concentration moyenne annuelle de PM _{2,5} supérieure à 10µg/m ³ (%)	(2008-2014)	
6	Habitudes alimentaires : part de la population (de 6 ans et plus) qui consomme la quantité journalière recommandée de fruits (au moins deux portions) (%)	(2013)	/
7	Accès à un logement salubre : part des ménages vivant dans des logements dont la salubrité est très mauvaise et mauvaise (%)	(2006/2013)	

¹⁵ © Fotolia.com

¹⁶ L'évaluation des tendances faite ici et dans l'Etat de l'environnement wallon est cohérente, mais deux différences principales sont à pointer. D'une part, les pictogrammes utilisés dans cette stratégie ne portent que sur l'évaluation de la tendance de l'indicateur alors que ceux de l'Etat de l'environnement wallon reflètent à la fois la tendance de l'indicateur et sa situation actuelle par rapport à un niveau de référence. D'autre part, les séries temporelles des données sont différentes, ce qui peut impacter l'évaluation de l'évolution de l'indicateur.

¹⁷ Ces indicateurs sont calculés sur base des données de l'enquête EU-SILC. Depuis 2012, les résultats régionaux de l'enquête ne sont plus publiés vu certains problèmes identifiés quant à la fiabilité des données à l'échelle régionale. Des travaux sont en cours pour améliorer la précision des résultats de l'enquête et la fiabilité des indicateurs. En l'absence d'autres sources de données pour des indicateurs sociaux en Wallonie, il a donc été décidé dans le cadre de cette stratégie de recourir aux indicateurs issus de l'enquête EU-SILC en se limitant toutefois à la période 2004-2011.

8	Accès aux transports en commun : part de logements situés à proximité de transports en commun bien desservis (%)	(2011/2014)	/
9	Chômage des jeunes : taux de chômage des jeunes (15 – 24 ans) (%)	(2004-2013)	☹️
10	Egalité homme-femme : écart salarial entre hommes et femmes calculés sur les salaires moyens annuels chez les salariés wallons assujettis à l'ONSS (%)	(2004-2013)	😊

La satisfaction des besoins fondamentaux en Wallonie présente une évolution contrastée ces dix dernières années. Certains indicateurs évoluent dans la bonne direction, d'autres au contraire indiquent une détérioration de la situation.

La Wallonie est marquée par un niveau relativement élevé de pauvreté et, d'après les données disponibles, la situation s'est peu améliorée depuis 2004. Ainsi, en 2011, 887 000 Wallons étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale en étant confrontés à au moins une des situations suivantes : risque de pauvreté monétaire, privation matérielle sévère et ménage avec une très faible intensité de travail. Ces trois situations sont détaillées ci-dessous :

- En 2011, près d'un Wallon sur cinq se trouvait en situation de pauvreté monétaire, c'est-à-dire disposait d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté national (soit 2101 € par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants et 1000 € par mois pour une personne seule) (indicateur 1a), ce qui plaçait la Région wallonne à la 142^{ème} position (sur 195) du classement européen des régions européennes. Les enfants sont particulièrement touchés, un enfant sur quatre vivait en situation de pauvreté monétaire en Wallonie en 2011.
- La part de la population dans une situation de privation matérielle sévère (indicateur 1b), définie comme « *l'incapacité de posséder les biens et services et/ou de se livrer à des activités considérées comme ordinaires et/ou nécessaires dans la société où l'on vit* » (Guio, 2009)¹⁸, diminue lentement. Elle reste néanmoins élevée et atteignait en 2011 plus du double de la part flamande. La même année, plus d'un tiers des Wallons déclarait notamment ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue.
- Une part importante, bien qu'en légère diminution, de la population wallonne vit dans un ménage à très faible intensité de travail, c'est-à-dire dans un ménage dont les personnes d'âge actif ont travaillé moins de 20% de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée (indicateur 1c), ce qui a d'importantes conséquences pour leurs conditions de vie, le travail étant vecteur d'intégration dans la société et source de revenus.

De plus, le nombre de « nouveaux surendettés » (indicateur 2) est en augmentation depuis 2007 traduisant des difficultés financières croissantes pour les ménages. Cette augmentation, tout comme la part croissante de la population en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, s'explique notamment par la conjoncture économique morose de ces dernières années (cf. évolution du PIB au point 2.4).

¹⁸ Sont notamment couverts par cet indicateur l'accès au logement, à l'énergie, à l'alimentation ou encore au loisir.

Toutefois, des progrès dans différents domaines ont été enregistrés au cours de ces dix dernières années indiquant des avancées en termes de satisfaction des besoins fondamentaux des Wallons.

En matière de santé, plusieurs évolutions positives sont observées.

L'accès financier aux soins de santé (indicateur 3) s'est amélioré entre 2004 et 2013. La part de la population ayant souffert au cours des 12 derniers mois d'une maladie cardiovasculaire (indicateur 4) reste quant à elle stable depuis 2008 à un niveau se situant dans les moyennes nationales. La qualité de l'air semble également s'améliorer avec une diminution des émissions de particules fines (dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres) entre 2004 et 2012 et de l'exposition de la population wallonne à des concentrations moyennes annuelles supérieures à 10µg/m³ (valeur indicative de l'Organisation Mondiale de la Santé)¹⁹ (indicateur 5).

Concernant les habitudes alimentaires, 28% de la population wallonne consommait en 2013 la quantité journalière recommandée de fruits (indicateur 6), c'est-à-dire moins d'une personne sur trois. De manière générale, les habitudes alimentaires des Wallons sont assez défavorables, comme en témoigne également la consommation quotidienne de boissons rafraichissantes sucrées qui est restée inchangée entre 2008 et 2013, à un niveau équivalant à 30%.

Par rapport au logement, des progrès ont été réalisés entre 2006 et 2013 en matière de salubrité des logements occupés par les ménages privés wallons (indicateur 7). Toutefois, en matière d'accessibilité aux transports en commun, seulement 61% des logements sont situés à proximité d'arrêts de transports en commun bien desservis (indicateur 8). Par ailleurs, 48 des 262 communes wallonnes ne disposent d'aucune zone d'accessibilité en transport en commun.

Quant à la situation des jeunes et des femmes, des progrès sont observés. Le chômage des jeunes (indicateur 9), s'il reste néanmoins trop élevé (supérieur à 25%), est en légère diminution entre 2004 et 2013. En matière d'égalité des genres, les discriminations salariales sur base du sexe (indicateur 10) se réduisent fortement depuis 2007.

Indice des conditions de bien-être de l'IWEPS

Dans le cadre de ses travaux sur les indicateurs complémentaires au PIB, l'IWEPS a élaboré un indice des conditions de bien-être (ICBE). Il s'agit d'un indicateur synthétique qui mesure les conditions matérielles et la qualité de vie des citoyens dans les 262 communes wallonnes. Cet indicateur constitue une première étape dans le calcul d'une mesure plus globale du bien-être. D'autres caractéristiques des individus et des territoires de vie sont à prendre en compte mais ne peuvent être mesurées à partir des sources disponibles.

L'ICBE a été calculé une première fois en mai 2014²⁰ et une deuxième fois en juin 2015²¹.

¹⁹ L'année 2014 est une année exceptionnellement favorable en matière de concentration de particules fines (PM = particulate matter) en raison de conditions climatiques singulières. Ceci explique, du moins partiellement, les résultats positifs sur la période.

²⁰ Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (1er exercice), Rapport de recherche, IWEPS

²¹ Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2015), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (2e exercice), Rapport de recherche, IWEPS

L'analyse de l'IWEPS en 2015 montre une disparité géographique en matière de potentiel de bien-être : les communes présentant les ICBE les plus faibles se trouvent, pour la plupart, le long du sillon industriel ; à l'opposé, les communes avec un ICBE élevé se trouvent dans la communauté germanophone, les régions limitrophes de l'Allemagne et du Grand Duché de Luxembourg ou encore les zones résidentielles du Brabant wallon et de la Hesbaye et dans la périphérie résidentielle des villes importantes.

2.2. Ailleurs - Comment le développement de la Wallonie, à son échelle, contribue-t-il à la satisfaction des besoins dans le monde ?

Tableau 2 : indicateurs de l'axe « ailleurs »

	Indicateurs	Période	Evolution
11	Echanges commerciaux : importations de biens et services en provenance des pays les moins avancés (hors flux interrégionaux) (milliards €)	(2004-2014)	☹️
12	Commerce équitable : part de la population ayant déclaré avoir acheté des produits du commerce équitable dans le courant des 12 derniers mois (%)	(2007-2014)	☹️
13	Changement climatique : émissions de gaz à effet de serre (indice en base 100, 1990=100)	(2004-2013)	😊
14	Indépendance énergétique : part de la production d'énergie primaire et de la récupération d'énergie dans la consommation intérieure brute (%)	(2004-2012)	😊
15	Importations de matières premières (tonnes)	(2004-2011)	😊
16	Dépendance alimentaire : part des besoins en protéine des animaux de production couverts par la production wallonne (%)	(2010)	/
17	Aide publique au développement (millions €)	(2004-2013)	😊

La part des personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (avec moins d'1,25 USD par jour) s'est fortement réduite, passant de 52,8 % en 1981 à 16,7% de la population mondiale en 2011. Néanmoins elle concerne encore aujourd'hui un milliard de personnes. Sur le plan environnemental, les émissions de gaz à effet de serre ont continué à augmenter entre 1970 et 2010, avec les plus grandes augmentations observées entre 2000 et 2010. En outre, la surface forestière s'est fortement érodée ces dernières décennies, particulièrement dans les pays les moins avancés et émergents.

La Wallonie a la responsabilité de limiter les impacts environnementaux qu'elle exerce sur le reste du monde et de contribuer, à son niveau, à l'éradication de la pauvreté dans le monde. Peu d'indicateurs et de données sont disponibles pour apprécier d'un point de vue quantitatif et qualitatif les interdépendances entre le développement de la Wallonie et le développement dans le reste du monde. Les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessus qui appréhendent ces interdépendances, montrent de façon générale une évolution favorable. Toutefois, si l'autonomie croissante de la Wallonie sur le plan des ressources, de l'énergie et de l'alimentation doit en principe avoir des répercussions positives au niveau environnemental mondial, cette tendance peut avoir des impacts

dommageables sur les revenus des pays exportateurs de ces ressources, et en particulier des pays les moins avancés.

Le développement de la Wallonie est lié à celui du reste du monde notamment via ses échanges commerciaux. Ses exportations, comme ses importations, de biens et services (hors flux interrégionaux) sont en augmentation sur la période 2004-2011, malgré un ralentissement observé en 2009 à cause de la conjoncture économique (voir évolution du PIB au point 2.4).

Les importations en provenance des pays les moins avancés (indicateur 11) représentent une partie très faible du commerce extérieur de la Wallonie. Sur la période 2004-2014, elles ont fortement diminué passant de 0,2% à 0,05% du total des importations wallonnes²². Cette baisse a généré une perte de revenus dans ces pays, toutes choses étant égales par ailleurs, qui peut mettre à mal leur développement.

En ce qui concerne le caractère équitable de ces échanges, il est très difficile de l'apprécier de façon globale. Cependant, pour ce qui est des produits issus du commerce équitable, la situation semble s'être détériorée. La part de la population wallonne ayant acheté ce type de produits (indicateur 12) a diminué de 8% entre 2007 et 2014.

Ces dix dernières années, la Wallonie a accompli des progrès dans la maîtrise et la réduction des impacts de son développement sur l'environnement dans le reste du monde.

Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre de la Wallonie (indicateur 13) ont diminué entre 2004 et 2013, ce qui lui permet de respecter les engagements de Kyoto. L'évolution des émissions va de pair avec l'indépendance croissante de la Wallonie en matière d'énergie (indicateur 14) depuis 2004. Toutefois, la baisse des émissions est en partie due au ralentissement de l'activité économique et à la fermeture de certains sites sidérurgiques au cours de la période. De plus, en 2012, les émissions par habitant dépassaient la moyenne européenne.

Quant aux importations de matières premières de la Wallonie (indicateur 15), elles ont été réduites sur la période 2004-2011 (remarquons que ces importations ne prennent pas en compte les flux cachés de matières qui se trouvent dans les biens importés). Elles sont principalement composées de métaux, de ressources fossiles et minéraux non métalliques et dans une moindre mesure de biomasse et déchets. Cette diminution des importations est principalement liée à la réduction des importations de métaux due au ralentissement des activités du secteur sidérurgique wallon. L'accent mis sur l'économie circulaire en Wallonie pourrait renforcer plus structurellement cette évolution.












En matière de dépendance alimentaire, la production agricole wallonne avait en 2010 la capacité de satisfaire 75% des besoins alimentaires des animaux de production (sur base protéique) (indicateur 16). La Wallonie est donc à ce niveau dans une bonne position.

Enfin, la Wallonie contribue à l'aide publique au développement belge (indicateur 17) en allouant depuis 2004 un budget croissant pour des projets visant l'éradication de la pauvreté et le développement économique des pays les moins avancés.

²² Les causes de cette évolution ne sont pas connues et devraient être investiguées.

2.3. A l'avenir – Comment évoluent les ressources laissées aux générations futures pour la satisfaction de leurs besoins ?

Tableau 3 : indicateurs de l'axe « à l'avenir »

	Indicateur	Période	Evaluation
18	Espérance de vie à 15 ans en bonne santé (années)	(2004/2008/2013)	
19	Prévention en matière de santé : part de la population (de 15 ans et plus) dont la cholestérolémie a été contrôlée par un professionnel de la santé au cours des cinq dernières années (%)	(2004/2008/2013)	
20	Décrochage scolaire : part des jeunes (18 et 24 ans) qui ont quitté l'école en n'ayant achevé que l'enseignement inférieur (ou moins) et qui ne poursuivent ni études, ni formation (%)	(2004-2013)	
21	Inégalités sociales : ratio inter-décile p90/p10 du revenu équivalent des ménages	(2004-2011)	
22	Structure démographique : rapport entre le nombre de personnes âgées de 60+ ans et le nombre de personnes de moins de 20 ans	(2005/2010/2012-2014)	
23	Pollution de l'eau : part des stations en cours d'eau dont les concentrations de matières azotées (nitrate et azote ammoniacal) répondent aux classes de qualité bonne à très bonne (%)	(2004-2013)	
24	Utilisation du sol : taux d'artificialisation du territoire (%)	(2004-2014)	
25	Population d'oiseaux : indice agrégé de l'abondance et la diversité spécifique de 75 espèces (indice en base 100, 1990 = 100)	(2004-2014)	
26	Endettement public : contribution de la Wallonie à la dette nationale belge (% du PIB de la Belgique)	(2004-2014)	
27	Investissement dans les infrastructures : formation brute de capital fixe des entreprises et administrations publiques (euros)	(2004-2012)	
28	Investissement dans la connaissance : dépenses intérieures brutes en recherche et développement (% du PIB)	(2004-2011)	

Un enjeu crucial du développement durable consiste à transmettre aux générations futures des ressources en quantité et qualité suffisantes pour qu'elles puissent satisfaire leurs propres besoins.

L'évolution des indicateurs présentés dans le tableau ci-dessus montre que la Wallonie progresse à certains égards dans la gestion durable de ses ressources, mais que des efforts importants demeurent nécessaires en termes de distribution et de préservation de ces dernières.

A propos des **ressources humaines et sociales**, des évolutions positives sont à noter en matière de santé et d'éducation. L'espérance de vie à la naissance en bonne santé (indicateur 18) s'est améliorée, tout comme la prévention des maladies, mesurée par le taux de dépistage de la cholestérolémie (indicateur 19), passant de 65 à 75% entre 2004 et 2013. Le décrochage scolaire des jeunes de 18 à 24 ans (indicateur 20) tend à diminuer lentement en Wallonie bien que l'objectif fixé pour la Belgique, au niveau de l'Union européenne, de moins de 10% ne soit pas encore atteint, contrairement à la Flandre par exemple.

En revanche, un point problématique concerne la répartition équitable des ressources entre individus. Même si la Wallonie se situe dans la moyenne européenne, les inégalités de revenus entre les ménages les plus riches et les plus pauvres (indicateur 21) sont en légère augmentation.

Enfin, même si l'espérance de vie en bonne santé s'améliore, le vieillissement de la population en Wallonie – en 2050, la part de la population âgée (indicateur 22) représentera 24% de sa population totale – aura des conséquences sociales et économiques importantes.

En termes de **ressources environnementales**, les évolutions des indicateurs retenus présentent des tendances différentes.

La diminution des quantités de matières azotées dans les cours d'eau (indicateur 23) est positive en ce sens qu'elle réduit le niveau de stress auquel les écosystèmes aquatiques sont soumis. En revanche, l'artificialisation croissante du territoire (indicateur 24) au détriment des terres agricoles et espaces semi-naturels, a des conséquences néfastes sur les écosystèmes (perturbation du cycle naturel de l'eau, fragmentation des habitats naturels, etc.).

En matière de biodiversité, les populations d'oiseaux nicheurs (indicateur 25), en particulier en milieu agricole, sont toujours en baisse par rapport à 1990, avec plus de la moitié des espèces en déclin ou menacées d'extinction. L'état de l'environnement wallon confirme à l'aide d'un plus grand nombre d'indicateurs cet appauvrissement de la biodiversité.

Concernant les **ressources économiques et financières**, la contribution de la Wallonie à la dette nationale belge (indicateur 26) est en augmentation. Elle est passée de 3,7 à 4,9% entre 2004 et 2014. Avec le vieillissement de la population, le poids de la dette risque de peser lourdement sur la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins.

D'autres évolutions sont en revanche plus positives comme l'augmentation progressive de l'investissement physique privé et public (indicateur 27) et les dépenses en recherche et développement (indicateur 28). Ces dépenses atteindraient 2,47% du PIB en 2011, ce qui place la Wallonie parmi les bons élèves en comparaison à la moyenne européenne (1,97% en 2011 – UE 28) et belge (2,20%), même si l'objectif européen de 3% n'est pas encore atteint.

2.4. Comment évoluent les modes de consommation et de production en Wallonie?

Tableau 4 : indicateurs de l'axe « modes de consommation et production »

	Indicateur	Période	Evaluation
29	Croissance économique - taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) (%)	(2004-2014)	😊
30	Emploi : part de la population active occupée dans la population âgée entre 20 et 64 ans (%)	(2004-2014)	😊
31	Santé économique des PME : part des PME présentant peu de risque de faillite et un grand potentiel de croissance (%)	(2004-2012)	😊
32	Découplage entre le PIB et la consommation d'énergie : PIB (euros) et consommation d'énergie primaire (TWh)	(2004-2012)	😊
33	Energies renouvelables : part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (%)	(2004-2012)	😊

34a	Génération de déchets : quantité de déchets municipaux par habitant (kilos/habitant)	(2004-2012)	☹️
34b	Tri des déchets : part des déchets municipaux collectés sélectivement (%)	(2004-2012)	😊
35	Agriculture biologique : part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (%)	(2004-2014)	😊
36	Découplage entre le PIB et la consommation de matières : PIB (euros) et consommation intérieure de matières (tonnes)	(2004-2011)	☹️
37	Modes de transport des marchandises : part des déplacements de marchandises effectués par transport ferroviaire et fluvial (%)	(2004-2012)	☹️

Pour satisfaire les besoins *Ici, Ailleurs* et *A l'avenir*, la création de richesse économique et les modes de consommation et de production qui génèrent cette richesse sont déterminants.

En Wallonie, la croissance de l'activité économique (indicateur 29) a ralenti entre 2004 et 2014, sous l'influence notamment de la crise économique et financière de 2008. Au cours de cette période, l'augmentation du PIB semble être essentiellement expliquée par l'augmentation de l'emploi et moins par la productivité²³. Cela correspond d'ailleurs à l'augmentation observée du taux d'emploi des 20-64 ans (indicateur 30) entre 2004 et 2014, même s'il se situe encore à un niveau trop faible (64%) par rapport à l'objectif européen de 75%. Quant aux petites et moyennes entreprises (PME) qui contribuent largement au dynamisme de l'économie wallonne, leur nombre a augmenté entre 2003 et 2012, et la part des PME présentant un faible risque de faillite et un fort potentiel de croissance (indicateur 31) a augmenté pour s'établir à 72% en 2012 contre 66,6% en 2003.

Sur le plan plus qualitatif, des changements favorables à la mise en place des modes de consommation et de production durables sont observés dans plusieurs domaines.

- Dans le domaine de l'énergie, un découplage entre le PIB et la consommation d'énergie (indicateur 32) s'amorce, montrant des progrès en matière d'efficacité énergétique, même si le ralentissement de certaines activités industrielles et plus généralement la crise économique ne sont pas étrangers à cette baisse de consommation. Ce découplage s'accompagne d'un changement du mix énergétique favorable aux énergies renouvelables, dont la part dans la consommation d'énergie finale (indicateur 33) a augmenté de manière constante sur la période évaluée. Cette part était de 9,7% en 2012, un niveau bien supérieur à une région voisine comme le Nord-Pas-de-Calais (3,7% en 2012), mais éloignée de l'objectif belge de 13% et de l'objectif européen de 20% en 2020.
- Dans le domaine des déchets, la quantité de déchets municipaux générés par habitant (indicateur 34a) diminue lentement, et va de pair avec une nette augmentation du taux de collecte sélective (indicateur 34b). Dans le domaine de la production agricole, l'agriculture biologique progresse de manière significative. Le taux de croissance annuel moyen de ce type d'agriculture s'élève à plus de 10% sur la période 2004-2014, pour atteindre presque 9% de la surface agricole utile wallonne (indicateur 35), ce qui est supérieur aux moyennes belge et européenne.

²³ Pour davantage d'informations sur les tendances macro-économiques de la Wallonie, consulter le site de l'IWEPS : <http://www.iweps.be/tendances-economiques-ndeg50>

Ces évolutions positives contrastent toutefois avec plusieurs évolutions défavorables en matière de consommation de matières et de transport des marchandises. D'une part, le découplage PIB/matières premières (indicateur 36) n'est pas encore au rendez-vous, avec une consommation de biomasse, minéraux, minerais et combustibles fossiles en hausse et qui continue de suivre l'évolution du PIB (même si les importations sont en baisse sur la période analysée). En outre, et comme mentionné dans la section 2.2, cet indicateur ne prend pas en compte les flux cachés de matières qui se trouvent dans les biens importés. D'autre part, la part du rail et des voies d'eau dans le transport de marchandises (indicateur 37) tend à diminuer au profit de la route, avec les effets négatifs que l'on connaît notamment en matière de pollution de l'air, d'émissions de gaz à effet de serre et de congestion.

